CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90147** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2011B00680

Siret : 532 644 127 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4603261

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 648623R1247000/001 395508/46

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 648623R1247000/001 395508/46

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : BATI-THERM

Sigle : BATI-THERM

16 AVENUE PABLO PICASSO
01000 BOURG-EN-BRESSE

Téléphone : 09 51 58 14 89 **Fax :**

Portable : 06 12 05 91 19

Responsabilité légale :
GARDE CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : http://www.isolation-exterieure-batitherm.fr

E-mail : compta@bati-therm.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 714 462 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	6	18/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 10:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E90147** **VALABLE JUSQU'AU** **26/06/2027**

ÉDITÉ LE **29/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 2011B00680

Siret : **532 644 127 00013**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 4603261

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 648623R1247000/001 395508/46

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 648623R1247000/001 395508/46

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **BATI-THERM**
Sigle : BATI-THERM
16 AVENUE PABLO PICASSO
01000 BOURG-EN-BRESSE

Téléphone : 09 51 58 14 89 **Fax :**
Portable : 06 12 05 91 19

Site Internet : http://www.isolation-exterieure-batitherm.fr
E-mail : compta@bati-therm.fr

Responsabilité légale :
GARDE CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/06/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	14/11/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 10:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.